

Didactique du français langue étrangère et coopération éducative en Roumanie

Lucile Bruand-Exner

Attachée de coopération éducative
Service de coopération et d'action culturelle
de l'Ambassade de France en Roumanie



Synergies Roumanie n° 4 - 2009 pp. 15-18

Dans l'apprentissage du français, la Roumanie occupe une place toute particulière. Souvent décrite comme îlot de langue latine en Europe centrale et orientale, elle a tissé avec la France des liens étroits qui ont à la fois marqué son histoire, sa culture et son système éducatif. Elle se distingue aujourd'hui par le nombre d'élèves qui apprennent le français à l'école et devance sur ce plan tous les états membres de l'Union européenne.

Cette francophonie est un atout pour la politique linguistique et éducative menée par le service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'ambassade de France en Roumanie. A priori, le contexte semble donc particulièrement favorable. Il faut cependant se pencher avec attention sur ces données et suivre leur évolution au cours des dernières années pour voir se dessiner les défis majeurs auxquels l'enseignement du français est confronté. Certaines difficultés sont exogènes au système scolaire, d'autres s'inscrivent dans les réformes éducatives qui touchent notamment l'enseignement des langues depuis la parution du Cadre européen commun de référence (CECR) en 2001 et l'intégration progressive de ce dernier dans les programmes scolaires européens. Cet article va tenter de montrer à l'aide de quelques exemples comment la réflexion didactique du FLE nourrit les actions de coopération éducative de l'ambassade et trouve des applications concrètes dans les projets menés à bien en Roumanie.

1. Présence forte du français en Roumanie, mais une langue en déclin

D'après l'annuaire roumain des statistiques, en 2007/2008, on compte 1.740.290 élèves apprenant le français : 35% l'étudient en première langue (LV1) et 53% en deuxième langue (LV2). L'ampleur du nombre d'apprenants s'explique à la fois par l'apprentissage de deux langues obligatoires pour tous et par l'introduction de celles-ci tôt dans la scolarité, en 3^{ème} et 5^{ème} classe. Par ailleurs, le français jouit d'une longue tradition de LV1 et bénéficiait déjà de ce statut avant 1989. Ce n'est qu'en 2003 qu'on a vu les courbes LV1/LV2 s'inverser et l'anglais s'imposer chaque année un peu plus, le français devenant alors majoritairement LV2. Enfin, le ministère de l'éducation dispose actuellement de 9.390 professeurs de français à mettre en balance avec les 11.656 professeurs d'anglais, les quelque

1.000 professeurs d'allemand, les autres langues ayant des effectifs de moins de 100 professeurs. Si la demande parentale est forte en anglais LV1, ce choix ne peut pas être satisfait dans toutes les écoles pour des simples raisons de ressources humaines.

A l'université, l'offre est dense : à la rentrée 2009, 44 formations universitaires francophones (FUF), dans lesquelles l'enseignement est partiellement ou totalement dispensé en français, couvrent tous les grands domaines de formation dans les grandes villes universitaires roumaines et la moitié d'entre elles délivrent des doubles diplômes. 16 départements d'études françaises (DEF) accueillent les étudiants se destinant en majeure partie à l'enseignement du français et à la recherche.

La forte représentativité du français dans le paysage scolaire et universitaire de Roumanie ne doit cependant pas occulter des facteurs inquiétants :

- entre 1989 et 1992, on dénombre 100.000 naissances en moins et depuis la courbe de natalité poursuit une lente décrue
- les étudiants se détournent du métier d'enseignant dont le statut social et financier se dégrade : nous observons sur les cinq dernières années une chute de 30% des inscriptions dans les DEF où un lecteur de l'ambassade est en poste
- le corps enseignant est vieillissant en raison du manque d'afflux de jeunes professeurs et de la poursuite d'activité au delà de l'âge de la retraite
- en 1998, 51% des élèves apprenaient le français, ils sont 42% en 2008 (-9%) ; l'anglais est passé pendant la même période de 36% à 52% (+16%).

Une fois ces constatations dressées, une réaction s'impose. Les priorités du ministère français des affaires étrangères et européennes sont de préserver le français comme langue de communication au sein de l'Union européenne tout en maintenant les pratiques plurilingues comme garantie de la diversité culturelle, et de généraliser l'enseignement de deux langues vivantes étrangères à l'école. En Roumanie, le choix de la modernisation des méthodes d'enseignement et des outils ciblés pour la mettre en place s'est imposé comme levier d'action.

2. Modernisation des méthodes d'enseignement au service du français

Pour conserver le plurilinguisme, il s'agit d'attirer les élèves vers les différentes langues et d'éviter de tomber dans le piège du modèle unique, l'unité nuisant à la diversité. Le français doit s'affirmer comme modèle pour connaître un regain d'attractivité.

En Roumanie, le réseau des lycées bilingues est important. Cet enseignement a la particularité de développer les compétences de réflexion et d'analyse, la langue maternelle et la langue étrangère étant à la fois vecteurs et objets de l'apprentissage. Le SCAC a donc apporté son appui en aidant ces sections à avoir une reconnaissance institutionnelle du ministère roumain de l'éducation : le diplôme du baccalauréat à mention francophone, mis en place par un accord bilatéral en 2006, préparé en 2009 dans 25 établissements, compte aujourd'hui 901 lauréats. La recherche didactique menée en France et en Europe autour des

sections bilingues a permis d'avancer considérablement dans les standards de cet enseignement. Le rôle de la discipline non linguistique (DNL) est le pivot des compétences développées et l'apport spécifique de ces sections. Le matériel pédagogique disponible est encore modeste et un site www.vizavi-edu.ro a été créé afin de mutualiser les pratiques des 350 enseignants concernés. Des formations sont proposées pour élaborer des supports adaptés, pour enrichir et perfectionner ses acquis. Ce diplôme récent conjugue deux atouts : renouveler les pratiques pédagogiques des professeurs en les motivant et offrir à l'élève une certification reconnue qui soit une valorisation de son cursus.

Valorisation et certification sont une autre voie du développement de l'enseignement du français en Roumanie. Les certifications introduites dans l'enseignement sont principalement le DELF et le DALF. Le DELF connaît un succès grandissant dans le secondaire auprès des élèves et des professeurs. L'acte communicatif, la valorisation de l'acquis, et non plus la sanction de l'erreur, sont des facteurs de perception positive du français pour l'apprenant. Il est intéressant de constater que le CECR, conçu à l'origine comme permettant de définir des standards communs, devient peu à peu un outil de pilotage grâce aux retours, informations et constats qu'il apporte sur les pratiques pédagogiques et les évolutions qu'il entraîne. La comparaison des différents systèmes éducatifs par l'intermédiaire d'enquêtes internationales et la réflexion suscitée sur les enseignements délivrés dans chaque pays ont fait des certifications un enjeu majeur de l'éducation. Le SCAC accompagne ici cette démarche en Roumanie.

Les difficultés des DEF citées plus haut, dues à des facteurs démographiques qu'un système éducatif subit, ne dispensent pas d'user d'inventivité pour les surmonter. Ces études littéraires sont souvent considérées comme peu adaptées au monde du travail et n'ouvrant pas de perspectives professionnelles. Une réunion de l'ensemble des DEF de Roumanie a donc été organisée pour identifier tous les partenaires, un annuaire des DEF créé afin de permettre une mise en réseau de tous les acteurs. Destiné à être mis en ligne et directement actualisable, il sera bientôt un outil accessible sur le site en construction de l'Association roumaine des départements universitaires francophones (ARDUF). Des centres de recherche et de spécialisation existent dans différents domaines. Il convient de développer ces centres en appuyant les échanges universitaires, l'aide à la publication, la mise en valeur de réseaux et l'apport de jeunes chercheurs. Deux directions ont été proposées afin de moderniser les cursus : introduire la recherche didactique au cœur de la formation initiale et continue des professeurs de français avec un nouveau modèle à établir, la définition actuelle des mastères la rendant délicate. Développer les spécialisations dans des domaines porteurs comme la traduction et l'interprétariat, les médias ou la terminologie.

Ces quelques cas parmi d'autres illustrent le croisement vertueux de la recherche didactique et de son application pédagogique, qui, indissociables, se fertilisent mutuellement. Il convient donc pour assurer au français sa place en Roumanie d'en faire une discipline nourrie par les recherches en cours, à leur tour terreau de nouveaux professeurs et formateurs. L'enseignement des langues est sans doute actuellement un des plus grands champs de la recherche dans le domaine

éducatif. Le SCAC y apporte sa contribution en accompagnant les réformes en Roumanie et proposant de nouvelles pistes de travail pour permettre au français d'avancer dans cette direction.